MCROPOL5 Driving Distinction

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Levallois-Perret, le 20 juin 2012

Mise à disposition du document de référence 2011

La société MICROPOLE a déposé le 19 juin 2012 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers son document de référence 2011 sous le n° D.12-0633.

Ce document intègre notamment :

- le rapport financier annuel;
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce et le rapport des commissaires aux comptes y afférent;
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la règlementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de MICROPOLE <u>www.micropole.com</u>, rubrique investisseurs et sur le site de l'AMF à l'adresse <u>www.amf-france.org</u>

A propos de Micropole | www.microrpole.com

Micropole est une société de conseil et d'ingénierie, présente en Europe et en Asie, spécialisée dans les domaines de la Business Intelligence, de l'e-Business, de l'ERP et du CRM. Le groupe accompagne ses clients sur l'ensemble des phases d'un projet, du conseil à la réalisation complète de la solution ainsi que sur la formation. Leader dans son domaine en France, en Suisse et en Belgique, le groupe est également présent en Chine (Shanghai et Hong Kong). Partenaire des principaux éditeurs de logiciels, Micropole regroupe plus de 1 300 collaborateurs et intervient auprès de 800 clients (dont 80% des groupes du CAC 40). Micropole possède le label « Entreprise innovante » attribué par Oséo Innovation. Le groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris et est inscrit au segment Next Economy (Code ISIN : FR0000077570 – Code mnémo : MUN).

